

ART EN IMMERSION

Île-de-France

«Art en immersion» est un programme d'éducation artistique et culturelle (EAC) favorisant l'accès à la culture pour les enfants éloignés de l'offre culturelle en s'appuyant sur le numérique comme vecteur de transmission. En Île-de-France, il s'appuie sur les expositions immersives présentées à l'Atelier des Lumières (Paris).



À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME ?

Culture pour l'Enfance propose **gratuitement** le programme aux structures éligibles :

- Écoles REP/REP+, CLA ou en zone rurale isolée, de CP au CM2 (dispositifs ULIS jusqu'à la 6ème) ;
- Structures médicoéducatives (enfants en situation de handicap), de 6 à 16 ans ;
- Structures sociales (centres de loisirs, associations, MECS...), enfants de 6 à 11 ans ;
- Services pédiatriques d'hôpitaux, enfants de 6 à 16 ans.

Un parcours en 4 étapes ...

1 ATELIER PÉDAGOGIQUE

Ateliers ludiques et pédagogiques pour préparer la visite.

2 VISITE DE L'EXPOSITION NUMÉRIQUE IMMERSIVE

À l'Atelier des Lumières (en autonomie).

3 ATELIER CRÉATIF

Pratique artistique autour des arts numériques.

4 RESTITUTION

Organisation libre d'une mini-exposition.

L'ATELIER DES LUMIÈRES

Situé entre Bastille et Nation, dans une ancienne fonderie du X^e arrondissement parisien, l'Atelier des Lumières présente des expositions numériques immersives monumentales dédiées aux grands maîtres de l'Histoire de l'art et à la création contemporaine. Pour découvrir les ressources pédagogiques développées par Culture pour l'Enfance autour de la création numérique, consultez notre site internet :

<https://www.culture-enfance.org/fr/nos-programmes/art-en-immersion-paris>



Le projet est adapté aux enfants en situation de handicap.

La participation au projet est **gratuite**. Seul le transport reste à votre charge.

MÉDIATION ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Écoles :

L'enseignant anime en autonomie les étapes à l'aide d'un **kit pédagogique** envoyé par Culture pour l'Enfance.

Les autres structures :

Un médiateur de Culture pour l'Enfance anime les étapes 1 et 3.

INFORMATIONS PRATIQUES

● Les ateliers se déroulent dans les structures d'accueil des enfants.
Pour la visite, l'Atelier des Lumières se situe au **38 rue Saint-Maur 75011 Paris**.

● ACCÈS

BUS : n° **46, 56, 61 et 69**

MÉTRO : **9** (Saint-Ambroise), **3** (Rue Saint-Maur), **2** (Père Lachaise).

CAR : possibilité de dépose au parking public du cimetière du Père-Lachaise, à 5 minutes à pied.

● ACCESSIBILITÉ : L'Atelier des Lumières est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un ascenseur permet d'accéder à la mezzanine.
Pique-nique possible au square Maurice Gardette, à 1 minute à pied.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Se familiariser avec l'univers de la création numérique ;
- Découvrir un lieu culturel inédit et l'œuvre à l'honneur ;
- Éveiller l'expression artistique des enfants par des activités pratiques.

LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES



sont téléchargeables sur le site internet de Culture pour l'Enfance.

CONTACT

Les inscriptions se font uniquement en ligne.

culture-enfance.org



Pour toute question :
anne.weber@culture-enfance.org

LES MÉCÈNES DU PROGRAMME



culture
pour l'enfance

À PROPOS DE CULTURE POUR L'ENFANCE

Afin de lutter contre les inégalités d'accès à la culture, le Fonds de dotation Culture pour l'Enfance met en place, depuis 2009, des programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination des enfants fragilisés par la maladie, en situation de handicap ou de précarité sociale.



Devenu un acteur pilier pour l'accès aux arts et à la culture, il agit aux côtés du Ministère en charge de l'Education nationale pour répondre à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'EAC.

à la volonté gouvernementale de développer une politique ambitieuse en matière d'EAC.